

Bureau du 20 mars 2006

Décision n° B-2006-4078

<p>objet : Location et maintenance de copieurs numériques noir et blanc haut débit et d'une solution progiciel de pilotage des périphériques et de gestion des demandes de travaux d'impression - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché</p> <p>service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière</p>
--

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 9 mars 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2005-2606 en date du 18 avril 2005, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

L'atelier reprographie de la Communauté urbaine dispose, en mode locatif, de différents types de copieurs numériques pour les impressions et les tirages couleur et noir et blanc.

Le marché actuel de location et de maintenance de copieurs noir et blanc numériques arrivant à échéance en juin 2006, il est nécessaire de renouveler le cadre contractuel pour assurer la continuité du service.

Outre la location et la maintenance de copieurs numériques noir et blanc connectés, l'objet de la nouvelle procédure comporte aussi la location et la maintenance d'une solution progiciel de pilotage des périphériques et de gestion des demandes de travaux d'impression avec, dans un souci de pérennité du système informatique, l'acquisition éventuelle de cette solution progiciel à l'échéance du marché.

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution des prestations de location et de maintenance de copieurs numériques noir et blanc haut débit et d'une solution progiciel de pilotage des périphériques et de gestion des demandes de travaux d'impression.

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Ces prestations feraient l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 71 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 3 ans.

Le marché comporterait un engagement de commande de 120 000 € HT minimum et 380 000 € HT maximum pour toute la durée du marché ;

Vu ledit dossier de consultation des entreprises ;

DECIDE

1° - Approuve :

- a) - le lancement de l'opération,
- b) - le dossier de consultation des entreprises.

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2004-1898 en date du 10 mai 2004.

4° - Autorise monsieur le président à signer le marché à bons de commande ayant pour objet la location et la maintenance de copieurs numériques noir et blanc haut débit et d'une solution progiciel de pilotage des périphériques et de gestion des demandes de travaux d'impression, ainsi que tous les actes contractuels y afférents pour un montant global minimum de 143 520 € TTC (120 000 € HT) et maximum de 454 480 € TTC (380 000 € HT), conformément à l'attribution de la commission permanente d'appel d'offres.

5° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire aux budgets primitifs de la Communauté urbaine - exercices 2006, 2007 et 2008 - budget principal - section d'investissement - compte 0 205 100 - section de fonctionnement - comptes 0615 580 et 0613 510.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,